

ÉTÉ 2014 - N°2

LE JOURNAL

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LAUTRÉCOIS-PAYS D'AGOUT



LE TEMPS DES CHANGEMENTS



sommaire...

/ Page 2

> Éditorial / Adresses utiles

/ Page 3

> Actualités

/ Page 4

> Budget 2014

/ Page 5

> Du nouveau

/ Page 6 et 7

> Le Conseil de Communauté

/ Page 8 et 9

> Les vice-présidents

/ Page 10

> Environnement

/ Page 11

> Petite enfance

/ Page 12

> Enfance et jeunesse

Directeur de publication : Raymond GARDELLE - Edité par la CCLPA
Imprimerie Couleurs d'Autan - Castres
Photos et illustrations : CCLPA
CCLPA - N°INSS : 1277 1953

> éditorial...

Le temps des changements

Après les élections municipales et européennes, voici venue l'heure pour vos élus locaux de reprendre le chemin de la gestion au quotidien.

J'en profite pour adresser mes félicitations à tous les élus, anciens et nouveaux venus. Je salue également le bon esprit qui règne au sein de la collectivité.

À la CCLPA, des équipes de travail se sont mises en place et ont très rapidement abordé le sujet de l'harmonisation des compétences. Qu'il s'agisse de voirie, d'ordures ménagères, d'enfance et de jeunesse, de tourisme ou de culture, nous avons l'obligation de les uniformiser avant la fin de cette année. Veuillez me croire, ce n'est pas chose aisée mais la bonne volonté de tous nous mènera sur les chemins de la réussite.

Alors que l'actualité nous annonce la suppression des conseils généraux et la fusion des régions, **les intercommunalités semblent se dessiner comme devant être les structures fortes de proximité des années à venir.**

Certes, ce n'est pas réellement une grosse surprise mais nous donnera-t-on le temps et les moyens de faire face à ce nouveau défi ? Nous comptons vraiment sur la sagesse des décideurs pour prendre le temps de la réflexion et procéder aux simulations nécessaires à ces grands changements. Quoiqu'il en soit, les élus épaulés par l'ensemble du personnel feront de leur mieux dans l'intérêt des habitants du territoire.



Raymond Gardelle

Président de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout
Maire de Guitalens-L'Albarède

CCLPA Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout - www.cclpa.fr

► PÔLE ADMINISTRATIF

• Maison du Pays

Le Moulin - 81220 Serviès
Tél. : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21
accueil.cclpa@orange.fr - Site : cclpa.fr

• Service Enfance Jeunesse (0-17 ans)

Tél. : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21
vs.cclpa@orange.fr

• RAM

Tél. : 05 63 70 80 86 / Fax : 05 63 70 50 21
ram.cclpa@orange.fr

• Office de Tourisme Intercommunal du Lautrécois-Pays d'Agout

Tél. : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21
accueil.cclpa@orange.fr

► PÔLE TECHNIQUE

• Services techniques

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél. : 05 63 70 51 74 / Fax : 05 63 70 52 01
servicestechniques.cclpa@orange.fr

• SPANC

Tél. : 05 63 70 51 74 / 06 25 48 60 64
gatimel.cclpa@orange.fr

► ACCUEILS DE LOISIRS

• ALSH - Montdragon

Tél. : 05 63 58 78 53
alsh.montdragon@gmail.com

• ALSH/ALAE - Lautrec

Tél. : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com

• ALSH/ALAE - Vénès

Tél. : 05 63 75 30 54
f.rurales.venes@orange.fr

• ALSH/ALAE - Vielmur et St-Paul

Tél. : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com

► CRÈCHES

• "Les Petits Meuniers"

81440 Lautrec
Tél. : 05 63 70 49 88
les-petits-meuniers.lautrec@wanadoo.fr

• "Poussin-Poussette"

81570 Vielmur
Tél. : 05 63 75 32 32
poussin.poussette@gmail.com

• "Il était une fois"

81220 Saint-Paul
Tél. : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr

► EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

• Médiathèque du Pays d'Agout

Site de Saint-Paul
Groupe scolaire - 81220 Saint-Paul
Tél. : 05 63 75 97 27
mediastpaul.pays.agout@orange.fr

• Site de Vielmur

Maison des Associations - 81570 Vielmur
Tél. : 05 63 70 35 32
mediavielmur.pays.agout@orange.fr

• Complexe Aquaval

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél. : 05 63 70 52 32 / 05 63 70 51 74
accueil.cclpa@orange.fr

• Salle multi-sports "Jean-Louis Étienne"

Chemin d'En Cavayé - 81570 Vielmur
Tél. : 05 63 70 52 67 accueil.cclpa@orange.fr

► MAISON DE RETRAITE

• EHPAD de Montdragon

Résidence "La Grèze" - 81440 Montdragon
Tél. : 05 63 34 27 45
mapad.montdragon@orange.fr

► DÉCHÈTERIES

• Déchèteries Trifyl

Site de Guitalens-L'Albarède - Tél. : 05 63 70 99 30
Site de Lautrec - Tél. : 05 63 71 10 14

> Expo ARTéFact

La CCLPA, territoire élargi à 26 communes depuis janvier 2013, se retrouve avec un patrimoine artistique enrichi. La Commission "Culture et vie associative", présidée par Jean-François Taccone, a souhaité le valoriser par une exposition, ARTéFact, à la "Maison du Pays" à Serviès.



J.-F. Taccone - Vice-Président,
R. Gardelle - Président

Cet évènement reflète la volonté de mettre en place une politique culturelle représentative de l'économie de notre territoire. Pour la première fois et pendant 2 semaines (24 mai au 7 juin), près de 40 artistes et artisans nous ont présenté leur savoir-faire. Les œuvres ont été exposées dans cinq espaces, donnant à tous l'occasion de découvrir leurs talents et notre "Maison du Pays".



Exposition ARTéFact

Cette première édition a eu un réel succès : plus de 820 visiteurs dont 50 élèves de l'école de Serviès.



Le Relais de Services Publics est ouvert !

Vous pouvez désormais effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations directement depuis la Maison du Pays à Serviès.

Nos partenaires sont :
Maison Commune Emploi Formation, Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'IDRR, CAF, MSA, Assurance Maladie, SIST Tarn Sud.

Concrètement, vous pouvez :

- Obtenir des renseignements administratifs et être orienté vers les bons organismes
- Récupérer des formulaires et vous faire aider pour les remplir
- Accéder aux offres d'emploi, créer votre CV... à l'aide d'outils informatiques en libre service
- Effectuer des démarches en ligne et disposer d'Internet
- Prendre rendez-vous avec nos partenaires...

Accueil avec ou sans RDV
du lundi au vendredi 8h30/12h
et 13h30/17h.

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél. 05 63 70 52 67
E-mail : accueil.cclpa@orange.fr

> Nouveaux locaux pour l'office de tourisme à Saint-Paul

L'Office de Tourisme du Laurécois-Pays d'Agout prend ses quartiers d'été à St-Paul Cap de Joux. Cette année, il investit un nouveau lieu dans un bâtiment municipal entièrement restauré, sur la place de la mairie.

Ses portes se sont ouvertes dès mi-juin tous les mardis matins. Pour les mois de juillet et août, il sera "opérationnel" tous les matins de 9h à 13h sauf le lundi.

N'hésitez pas à en franchir le seuil pour (re) découvrir les trésors de notre région et au-delà. Guides pratiques,

circuits de découvertes, fiches rando, plans... des centaines de dépliants à votre disposition pour tout savoir et vivre un été réussi.

Marie-Claude et Christine vous accueilleront et vous conseilleront !

Office de Tourisme du Laurécois-Pays d'Agout
Place de l'Hôtel de Ville

81220 Saint-Paul Cap de Joux - Tél. 05 63 50 70 17
E-mail : cclpa.tourisme@orange.fr

> Après la transition, la stabilisation et la réflexion...

L'année 2014, pour la CCLPA, est une année de stabilisation budgétaire. Douze budgets annexes ont été créés et votés pour une meilleure lisibilité de la gestion des services, des équipements et des projets.

2014, sera aussi l'année de la réflexion car d'ici décembre, les élus devront se prononcer sur l'harmonisation des compétences (ex-Lautrécois et ex-Pays d'Agout). Une réflexion qui devra prendre en compte l'ensemble des budgets (Ordures Ménagères, Voirie, SPANC, Zone d'activités, Médiathèque, Office de Tou-

risme, Crèche, ALSH, Aquaval, Lotissement Cabrilles, Réseau d'Ecoles) dans un souci de maîtrise des dépenses tout en conservant un service de qualité pour les habitants.

Pour l'année 2014, il a été décidé par les élus de ne pas augmenter la fiscalité et de travailler à recettes constantes. Pour deux taux dont l'écart était plus important (Cotisation Foncière des Entreprises "CFE" et Taxe Foncière Non Bâti "TFNB", l'Etat a permis la mise en place d'un lissage sur 12 ans : l'harmonisation se fera de manière progressive jusqu'en 2025.

TAXES	TAUX D'IMPOSITION 2013	TAUX D'IMPOSITION 2014
Habitation*	5,89	5,89
Foncière (bâtie)*	5,67	5,67
Foncière (non bâtie)	27,20	27,20
CFE	8,26	8,26
Taxe Professionnelle de Zone	26,08	26,08

*La TH (Taxe d'Habitation) et la TFB (Taxe Foncière Bâti) ne font pas l'objet d'un lissage. Dès 2013, deux taux uniques ont été votés.

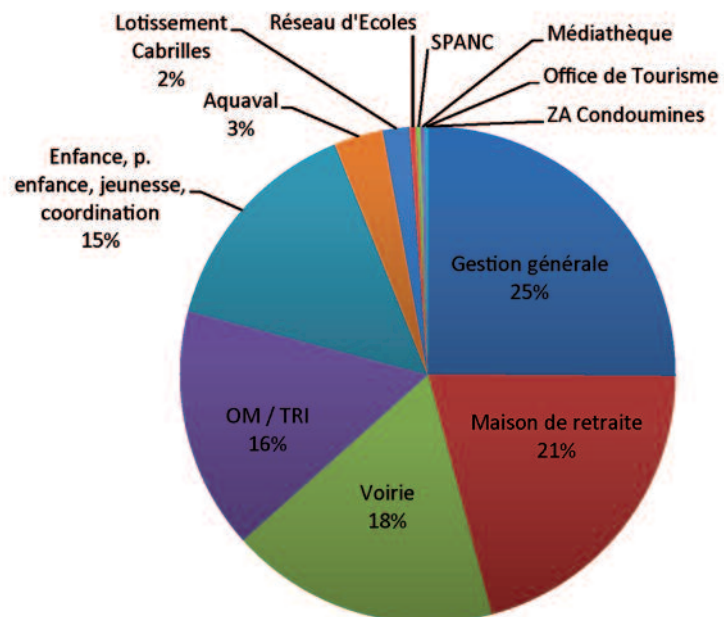
Les taux de TPZ (Taxe Professionnelle de Zone) et de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sont encore cette année inchangés.

démontre la volonté des élus d'accompagner au mieux ces services importants pour la population. On retrouve aussi d'autres compétences dont les Budgets sont moins

conséquents mais tout aussi importants pour notre territoire (Aquaval, Médiathèques, Service Public d'Assainissement non Collectif, Office de tourisme...)

Répartition budgétaire

Le graphique reprend les dépenses prévisionnelles de la CCLPA pour 2014. Trois services, à savoir la collecte et le traitement des ordures ménagères et du tri, l'entretien de la voirie et la gestion de la maison de retraite "La Grèze" située à Montdragon, représentent plus de la moitié de la totalité des dépenses de la CCLPA. La part consacrée à la compétence "petite enfance, enfance et jeunesse" avec notamment le financement des crèches et centres de loisirs, qui correspond à 15 % des dépenses,



DU NOUVEAU

> Un projet de Pôle de Santé à Vielmur/Agout

Sollicitée par de nombreux professionnels de santé, la Mairie de Vielmur/Agout souhaite mettre en place un bâtiment qui puisse répondre aux besoins des spécialistes et aux attentes des habitants du secteur.

Aujourd'hui, porté par la Communauté de Communes, qui s'est dotée en 2013 de cette compétence, **le projet se veut fédérateur et moderne. Huit professions de santé seront associées à cette démarche** (médecin, dentiste, kinésithérapeute, infirmières, orthophoniste, psychologue, ostéopathe, podologue).



Projet de Pôle de Santé

Le bâtiment qui devrait accueillir ce "Pôle de Santé" est très bien situé puisque sur la Place de l'Esplanade, au cœur du village, au niveau de l'actuelle Poste. Le montant des travaux est estimé à 438 000 € HT. L'Etat, la Région et le Conseil Général, soutiennent financièrement cette démarche de développement social et économique.

> Complexe Aquaval

Le complexe Aquaval à Lautrec, avec son espace aquatique, son aire de jeux, son espace restauration et son grand lac a ré-ouvert mi-juin. Nous vous attendons cet été (juillet/août), tous les jours de 10h à 20h et pendant nos deux nocturnes.

Pour les habitants de la CCLPA, bénéficiez de nos nouveaux tarifs avantageux (gratuit < 3 ans / 3 à 14 ans = 4 € / +15 ans = 5 € / Carnet 11 entrées = 40 €), sur présentation du "PASS AQUAVAL" à retirer au siège à Serviès ou aux services techniques à Lautrec (*sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile*).

La nouveauté de la saison 2014 : venez profiter de la fraîcheur estivale et des couchers de soleil sur notre complexe pour **deux nocturnes (fermeture exceptionnelle à 22 heures)** les vendredis 25 juillet et 15 août après la fête du pain à Lautrec.



Amélioration halieutique pour le plan d'eau d'Aquaval

En partenariat avec l'Association pour la pêche de Lautrec et la Fédération, un projet de restauration environnementale du plan d'eau d'Aquaval va être lancé.

Il permettra de développer la végétation pour l'accueil et la reproduction des poissons.



Grand Lac d'Aquaval

Païement par Internet

Attentive aux besoins des familles, la CCLPA a développé, en lien avec la Direction des Finances Publiques, le service TIPI : Il s'agit du Titre Payable par Internet.

Dès la rentrée de septembre, vous aurez la possibilité d'effectuer, en toute sécurité et simplicité, le règlement par carte bancaire pour :

- le centre de loisirs à Montdragon,
- les crèches de Lautrec et Vielmur,
- l'hébergement à la MAPAD à Montdragon,
- les diagnostics de votre assainissement réalisés par le SPANC.

Pour cela, munissez-vous de votre facture et connectez-vous sur le site sécurisé :

www.tipi.budget.gouv.fr



Sophie GILBERT
Maire de Fiac



Noël MEYSSONNIER
Maire Adjoint de Fiac



Denis COMBET
Maire de Cabanès



Gilbert VERNHES
Maire de Montrdragon



Martine KAZIMIERCZAK
Maire de Viterbe



Régis DADY
Maire de Serviès



François GODEFROY
Maire de Brousse



Michel COLOMBIER
Maire de Puycalvel



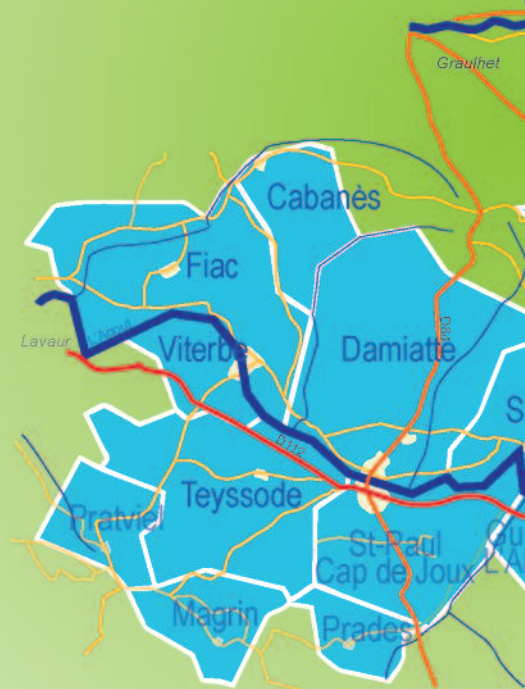
Daniel CASTAGNE
Maire de Teyssode



Evelyne FADDI
Maire de Damiatte



Jean-François TACCONE
Maire Adjoint de Damiatte



Bernard VIALA
Maire de Magrin



Laurent VANDENDRIESSCHE
Maire de St-Paul Cap de Joux



Marie-Françoise DURIS
Maire Adjointe de
St-Paul Cap de Joux



Marc CURETTI
Maire de Prades



Ludovic BARBARO
Maire de Cuq



Pierre BRESSOLLES
Maire de Pratiel



Raymond GARDELLE
Maire de Guitalens-
L'Albarède

26 communes



Serge FAGUET
Maire de St-Julien
du Puy



Michel BONNET
Maire de St-Genest
de Contest



Christian MAZARS
Maire de Peyregoux



Christian GALZIN
Maire de Vénès



Georges BOUTIE
Maire de Montpinier



Thierry BARDOU
Maire de Lautrec



Alexandra TAILLANDIER
Maire Adjointe de Lautrec



Quentin VICENTE
Conseiller Municipal
de Lautrec



Jean-Pierre LENCOU
Maire de Jonquières



Didier VIALA
Maire de Laboubène



Catherine RABOU
Maire de Vielmur/Agout



François FOURES
Maire Adjoint
de Vielmur/Agout



Claude ALBA
Maire de Fréjeville



François SEGUR
Maire de Carbes

Les Vice-Présidents de la CCLPA



> Thierry Bardou

1^{er} Vice-Président de la CCLPA
Maire de Lautrec
Président de la Commission "Tourisme et économie"

J'vais m'attacher dans les 6 ans à venir à faire prospérer et à dynamiser la commission "Tourisme et économie". Je souhaite arriver à fédérer les 26 communes derrière un projet commun autour de ce que notre pays a de plus valorisant sur notre territoire en matière touristique et économique car dans chacune de nos contrées, il y a un patrimoine fabuleux, des sentiers de randonnée, des savoir-faire, du logement saisonnier, des lieux de

restauration, de l'agriculture, des artisans, des commerçants, des métiers d'art... et bien d'autres choses que les touristes doivent découvrir. Ils doivent repartir de chez nous avec l'envie d'y revenir. Le rayonnement de certains sites majeurs de notre territoire doit se mettre au service de tous et nous tous, devons être solidaires de ce même territoire. La communication faite au sein de notre intercommunalité pour le tourisme doit

être relayée par toute forme médiatique, tant départementale que régionale et même nationale. Du bon rayonnement du tourisme découlera une économie renforcée et d'une économie locale forte, nous amènera un tourisme plus varié. Nous tous, membres de la Commission "Tourisme-économie" sommes les garants de la réussite de notre nouvelle mission.



> Marc Curetti

2^e Vice-Président de la CCLPA
Maire de Prades
Président de la Commission "Voirie"

J'ai été délégué à la CCPA depuis sa création. Précédemment, j'ai présidé la commission "Protection et mise en valeur de l'environnement" qui a eu à cœur de travailler sur plusieurs thématiques dont :

- la création de deux services publics en régie : la collecte des ordures ménagères et le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif),
- la mise en place du tri sélectif,
- des opérations de compostage des déchets ménagers,
- et dernièrement la récupération de pneus usagés.

Au cours de ce nouveau mandat, suite à la fusion de nos deux communautés, j'ai décidé de prendre en charge la commission Voirie. La feuille de route de cette commission est très claire, il conviendra dès la fin de cette année 2014 d'harmoniser cette compétence au niveau de ce nouveau territoire.



> Didier Viala

3^e Vice-Président
Maire de Laboulbène
Président de la Commission "Parc et matériel"

Cette commission a en charge le suivi et la gestion de l'ensemble de notre parc de matériel qui se compose aujourd'hui de plus d'une trentaine d'engins (voirie, collecte des ordures ménagères, travaux divers...).



> Jean-François Taccone

4^e Vice-Président de la CCLPA
Maire-adjoint de Damiatte
Vice-Président de la Commission "Culture et vie associative"

Cette commission orchestre les médiathèques de Vielmur-sur-Agout, St-Paul-Cap-de-Joux, la salle de sport à Vielmur, analyse et propose le tableau des subventions destinées aux associations et la mise en place de spectacles vivants. L'expérience du travail accompli par la commission pendant l'année de la fusion, pour soutenir les associations de notre nouveau territoire, va nous permettre de

définir des partenariats envers les associations qui s'occupent de nos enfants et adolescents. La culture peut être perçue comme l'appartenance à un lieu et à une tradition, mais elle peut être aussi une élévation, un développement de l'individu. Notre patrimoine et nos cultures locales doivent contribuer à cet épanouissement. Pour ce faire, nous essayerons de promouvoir des

structures répondant à cette attente. Nous mettrons en place une politique culturelle pour encourager les spectacles vivants et musicaux sur l'ensemble de notre communauté, des expositions de différents types d'arts, comme l'exposition ARTéFact qui s'est déroulée fin mai à la Maison du Pays. Nous espérons que les acteurs locaux participeront à cette démarche pour le bien de tous.



> **Gilbert Vernhes**

5^e Vice-Président
Maire de Montdragon
Président de la Commission "MAPAD"



Cette commission a en charge le suivi et la gestion de la Maison de retraite à Montdragon. Celle-ci se compose de 48 résidents avec près de 35 employés.



> **François Fourès**

6^e Vice-Président de la CCLPA
Conseiller municipal de
la commune de Vielmur/Agout
Président de la Commission
"Petite enfance, Enfance, Jeunesse"

Élu pour la troisième fois sur le territoire de la communauté de communes, le mandat qui commence représente un nouveau challenge avec cette responsabilité de vice-président.

J'ai souhaité pouvoir mettre entièrement mon expérience et mes connaissances au service de l'intercommunalité dans un domaine que je connais bien, celui de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

De par mon expérience dans le domaine associatif de l'animation, de ma profession et du suivi de la commission, je souhaite pouvoir apporter le dynamisme nécessaire au bon fonctionnement et au développement des actions qui s'adressent à nos enfants.

Dans ce domaine d'actions, la CCLPA devra redéfinir (avant fin 2014) ses compétences, afin d'harmoniser ses actions sur l'ensemble du nouveau territoire. Des choix importants devront être alors effectués par le Conseil de Communauté.



> **Denis Combet**

8^e Vice-Président de la CCLPA
Maire de Cabanès
Président de la Commission "Protection et mise en valeur de l'environnement"

J'ai débuté mon premier mandat dans ma commune il y a 13 ans. Élu conseiller communautaire depuis 2008 au sein de la CCLPA, je me suis présenté à la Vice-Présidence "Protection et mise en valeur de l'environnement", car c'est un domaine que j'affectionne tout particulièrement par les enjeux d'avenir qu'il présente pour les habitants et les générations futures.

La commission dont j'ai la charge devra en priorité présenter au Conseil de Communauté une harmonisation objective des tarifs de collecte sur l'ensemble

de notre nouveau territoire. Ensuite, des projets novateurs, seront initiés afin d'améliorer les différentes compétences de nos services. Nous serons pour cela amenés à travailler avec les différents partenaires : publics, privés, associatifs, intervenants dans ce domaine.

Après avoir harmonisé l'ensemble des compétences, la CCLPA devra être un "support" privilégié pour porter les projets d'avenir, essentiels pour le développement de notre territoire et les services rendus à ses habitants.



> **Serge Faguet**

7^e Vice-Président
Maire de Saint-Julien du Puy
Président de la Commission
"Aquaval"

J'ai été adjoint de 1989 à 1995, puis maire de 1995 à 2001. Aujourd'hui retraité de l'éducation nationale, j'ai plus de temps à consacrer aux fonctions électives, c'est pourquoi j'ai été candidat au poste de Vice-Président de la CCLPA. Avec la confiance de mes collègues maires du Laurécois-Pays d'Agout, j'assume la présidence de la Commission Aquaval.

Lors de mes premières visites à Aquaval, j'y ai rencontré des employés très impliqués dans leur mission. Avec eux, nous ferons en sorte qu'Aquaval soit un site de détente et de loisirs paisible et accueillant. Nous essaierons de proposer de nouvelles activités toujours dans cet objectif-là. La qualité du site doit permettre aussi de mener des activités en dehors des périodes d'ouverture des bassins. Le travail de la commission et une communication améliorée avec les associations nous y aidera.

Je découvre une nouvelle communauté de 26 communes. Aujourd'hui, il s'agit de s'enrichir les uns les autres de nos expériences différentes. Bien sûr, l'harmonisation prendra un peu de temps mais l'esprit qui règne au sein du Conseil et de l'Exécutif relèvera l'enjeu.



> Une deuxième vie pour les textiles !

Vos vêtements sont usés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? Savez-vous que des points d'apport volontaire de textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous.

- Guitalens-l'Albarède (Déchèterie, Utile)
- Lautrec (Déchèterie, salle polyvalente)
- Montdragon (Le Nègre)
- Saint-Paul Cap de Joux (Utile)
- Vénès (Ancienne école)
- Vielmur-sur-Agout (Mairie)

Quoi apporter ?

Les vêtements, les chaussures, le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage. Les articles trop abîmés seront recyclés pour faire de nouveaux produits !

Attention, n'y mêlez pas les textiles souillés (produits chimiques, graisses...) qui eux, doivent être portés en déchèterie.

Comment faire ?

Mettez-les en sacs, propres et secs, attachez les chaussures par paires et fermez bien le sac. + d'infos : www.lafibredutri.fr



Bornes de recyclage

> Le carton, c'est pour la déchèterie

Déposer des cartons de grande taille ou en grande quantité dans les bacs jaunes pose problème.

Les bacs ont été dimensionnés pour recevoir les emballages recyclables de tous les jours et non les déchets occasionnels. Lorsque les conteneurs jaunes sont remplis par ces cartons, les habitants ne peuvent plus les utiliser. Cela génère des dépôts à proximité des bacs et de nombreuses nuisances pour les habitants qui vivent à proximité ainsi que les équipes de collecte.

La solution est d'amener ces cartons en déchèterie :

- à Guitalens-l'Albarède, route de Varagnes
Tél. 05 63 70 99 30
mercredi, vendredi et samedi
9h-12h et 14h-18h
- à Lautrec, route de Puycalvel
Tél. 05 63 71 10 14
mercredi 13h30 -17h30,
samedi 9h -12h
et 13h30-17h30



Du matériel qui se renouvelle

Afin de collecter les déchets tous les jours sur le territoire, la CCLPA dispose de 5 camions de collecte. En 2014, l'un d'entre eux sera renouvelé.



Ancienne benne de collecte

Il s'agit d'un camion de grande capacité qui peut collecter jusqu'à 12 tonnes de déchets sans être en surcharge. Notre objectif, optimiser les collectes et garantir la maîtrise des coûts.

Ce camion sera affecté aux tournées sur le secteur du Lautrécois, sur lequel sont ramassés les plus forts tonnages.

Il remplacera le camion DAF de 1998 qui compte plusieurs milliers d'heures de collecte au compteur.

Un centre de documentation à l'IDRR

Pendant la Fête de la Science (27 septembre au 19 octobre), l'IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables) inaugurer son centre

de documentation. Il sera ouvert aux habitants de la CCLPA le premier mercredi après-midi ainsi que le troisième vendredi après-midi de chaque mois. Vous y trouverez des livres et des brochures sur les énergies renouvelables, les piscines naturelles, les maisons économes, les diverses utilisations du soleil et bien d'autres choses...

+ d'infos : 05 63 59 89 22, iddr81@wanadoo.fr ou directement en vous rendant à la Maison du Pays à Serviès.

PETITE ENFANCE

AU SERVICE DES FAMILLES POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS

> 3 structures (crèches) - 58 places pour 120 familles pour l'accueil des plus petits

La CCLPA compte à ce jour 3 établissements employant 23 personnes. L'accueil des enfants de 2 mois à 4 ans y est encadré par des équipes pluridisciplinaires de professionnelles (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance) et ce, 5 jours/semaine de 7h30 à 18h30.

> 2 structures intercommunales

Crèche à Vielmur/Agout

Dans les évolutions de ce début d'année, on note que depuis le 1^{er} janvier 2014, la crèche "Poussin Poussette", à Vielmur/Agout est gérée par la CCLPA. Créée en 1993, elle dispose d'un **agrément de 20 places**.

+ d'infos :

Directrice - Pascale LAMY

05 63 75 32 32

poussin.poussette@gmail.com



Crèche Poussin-Poussette



Crèche Petits Meuniers

Crèche à Lautrec

La crèche intercommunale "Les Petits Meuniers", à Lautrec, créée en 2000, dispose d'un **agrément de 20 places**.

+ d'infos :

Directrice - Colette MATHIEU

05 63 70 49 88

les-petits-meuniers.lautrec@wanadoo.fr

Le RAM : un service pour les parents et les assistantes maternelles - 200 places d'accueil pour les enfants

Le Relais d'Assistants Maternelles a pour missions de favoriser les rencontres, de créer du lien social tout en contribuant à la professionnalisation de l'accueil individuel. Ouvert aux assistantes maternelles et aux parents, **c'est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits**.

Il propose des ateliers d'éveil et des activités pour les enfants et les assistantes maternelles qui les accompagnent. Il informe les familles sur toutes les possibilités d'accueil disponibles sur le territoire.



Spectacle RAM

> 1 structure associative

Crèche à St-Paul Cap de Joux

La crèche associative, "Il était une fois", implantée à St-Paul Cap de Joux depuis 2010, dispose d'un **agrément de 18 places**.

Pour répondre aux besoins des familles, **deux places supplémentaires sont prévues à partir du 1^{er} septembre 2014**.

+ d'infos : Directrice - Isabelle JUY-DOUCET 09 64 27 61 32

Présidente - Sandra LAOURDE

lespetitsdelagout@orange.fr



Crèche Il était une fois

En 2013, le RAM, ce n'est pas moins de 720 contacts téléphoniques, 160 entretiens individuels, 105 animations sur 5 pôles différents, 1 sortie exceptionnelle, 1 spectacle pour 100 enfants et des réunions thématiques, le tout accompagné par un Educateur de Jeunes Enfants.

+ d'infos :

Animateur - Fabrice CÉSARI

05 63 70 80 86

ram.cclpa@orange.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

DES PROJETS POUR LES 6-20 ANS

> Être acteur de ses loisirs

L'ALSH de la CCLPA, situé à Montdragon, accueille vos enfants à partir de 3 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. Une équipe d'animateurs permanents diplômés et expérimentés propose diverses activités en veillant au rythme et envies de chacun.



L'équipe ALSH

Afin de permettre à chaque enfant d'être **acteur** de ses **loisirs**, les programmes d'animation sont construits en concertation, autour des valeurs du **vivre ensemble**.

Diverses actions ont été menées tel que le projet théâtre avec les résidents de la maison de retraite, les ateliers "les p'tits gourmands", les ateliers scientifiques en partenariat avec la Cité de l'Espace à Toulouse, les

grands jeux de découverte de notre environnement, le projet jardinage, la participation au championnat de France de Puch-car...

+ d'infos : Directeur - Gaétan MASSOUTIÉ - 05 63 58 78 53

alsh.montdragon@gmail.com

> Au service des projets et loisirs des jeunes

Le service accueille les jeunes de 11 à 20 ans, des 26 communes du territoire par le biais de différentes missions.

• **Partenariat avec les collèges...**

• **Séjours** : A destination des 11/17 ans, pendant les vacances scolaires (février, Pâques, Toussaint et juillet/août) avec des thématiques et des activités différentes.

• **Chantiers Loisirs Jeunes** : Ce dispositif permet au groupe de donner vie à une action d'utilité sociale, de nature citoyenne ou solidaire en contrepartie d'une partie loisirs.

• **Formation BAFA** : Pour les + de 17 ans, nous proposons une formation pour devenir animateur de séjours ou de centres de loisirs.

Et bientôt un accueil d'ados pour les 14-17 ans.

+ d'infos : Gilles RAYNAL et Régis BATUT
Maison du Pays à Serviès - 05 63 70 52 67

graynal.cclpa@orange.fr et rbatut.cclpa@orange.fr

Retrouvez toute l'actu, sorties, loisirs... sur cclpa.fr

> Contrat Enfance Jeunesse

Depuis plus de 15 ans, la collectivité a engagé des partenariats, avec notamment la CAF-MSA pour le "Contrat Enfance Jeunesse" (0/17 ans).

Tous les 4 ans, un bilan est mené et un nouveau diagnostic permet d'analyser et de définir les besoins de la population. Ce sera le cas en 2015 : Aller à la rencontre des familles

et des acteurs va permettre aux élus de dégager des orientations, de faire émerger un projet global de la politique enfance jeunesse. **La tâche est passionnante mais complexe puisqu'il faudra adapter les attentes et besoins aux potentialités du territoire et aux capacités financières de la collectivité.**

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement associatifs du territoire



Accueil Loisirs en Pays d'Agout
Vielmur/Saint-Paul

05 63 74 33 79

Directeur - Guillaume SORIANO

Présidente - Léna CLÉMENT

accueil.loisirs.agout@gmail.com



Familles Rurales
Vénès

05 63 75 04 01

Directrice - Sandrine CARAYON

Présidente - Dany JAUZION

f.rurales.venes@orange.fr



La Promenade
Lautrec

05 63 75 30 54

Directrice - Sandrine GRAISSAGUEL

Présidente - Cathy BILLOTE

alae.lautrec@gmail.com



Sortie jeunesse